C'est voté

CONSEIL DÉPARTEMENTAL GARD

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
VOTÉES À LA SÉANCE DU 16 MAI 2025

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ET COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Agir autour de 3 axes

1ER AXE Soutenir

2ÈME AXE Protéger

3ÈME AXE Relier

SOMMAIRE

Mot de Françoise Laurent-Perrigot,
Présidente du Conseil départemental ..... p. 3

Un nouveau cap culturel pour un territoire en transition ..... p. 4

Lecture publique : le Conseil départemental mise sur l'innovation et le lien social ..... p. 6

25 M€ individualisés au profit de tous les acteurs gardois..... p. 8

Ce 16 mai, l'Assemblée départementale s'est réunie pour examiner près d'une centaine de délibérations, illustrant la diversité et la richesse de nos domaines d'intervention.

Parmi l'ensemble des dossiers soumis à l'examen de notre Assemblée, deux schémas structurants marquent une étape importante pour le Gard et sa vie culturelle : le Schéma départemental de la culture 2024-2028, présenté par Patrick Malavieille et le Schéma départemental de la lecture publique 2025-2028, présenté par Hélène Meunier.

Ces deux feuilles de route, élaborées à l'issue de larges concertations avec les acteurs locaux, traduisent notre ambition de faire de la culture et de la lecture des leviers d'équité, de solidarité et d'avenir pour nos territoires. Elles répondent aux grands défis contemporains – transition écologique, inclusion, transformation numérique – et s'articulent autour d'idées fortes de coopération, de partenariats, de mutualisation, de participation, d'accès garantis à tous, en portant une attention particulière aux personnes et aux territoires fragiles et à la jeunesse.

Au-delà de ces 2 schémas, de nombreuses délibérations ont permis d'apporter un soutien financier déterminant aux associations, aux collectivités locales et aux organismes sociaux qui œuvrent, chaque jour, au service des Gardoises et des Gardois. Grâce à l'individualisation des crédits, nous accompagnons concrètement les initiatives qui font vivre nos villages et nos quartiers, renforçant ainsi la cohésion sociale et la vitalité de notre département. Plus de 25 M€ ont ainsi été débloqués pour nos partenaires, dans cette seule séance.

Cet engagement s'inscrit dans la volonté du Conseil départemental d'être un pôle de stabilité pour toutes celles et tous ceux qui vivent et font vivre le Gard.
Notre collectivité demeure un acteur essentiel de la solidarité, du développement et de l'innovation, fidèle à ses trois axes d'action :

- Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin
- Protéger notre santé et notre qualité de vie
- Relier les personnes et les territoires.

En cette période de transitions et de défis, le Conseil départemental du Gard réaffirme son rôle de partenaire de confiance, garant de l'intérêt général et moteur du développement local. Ensemble, continuons à faire du Gard un territoire solidaire et ouvert à tous.

Françoise Laurent-Perrigot,
Présidente du Conseil départemental du Gard

Noé, compositrice et interprète, lauréate des Before 2024.

Un nouveau cap culturel pour un territoire en transition

Faire de la culture un levier d'équité, de solidarité et d'avenir est l'ambition portée par le Conseil départemental du Gard avec son nouveau Schéma de la culture 2024-2028. Cette deuxième partie est issue d'un large travail de concertation engagé lors du séminaire "Osons la culture II" au printemps 2024.
Le Conseil départemental présente sa nouvelle stratégie culturelle, conçue pour soutenir la diversité et la vitalité culturelle locale tout en répondant aux grands défis contemporains – transition écologique, inclusion, accès aux droits, transformation numérique. Ce schéma s'articule autour de trois axes.

Axe 1 - De la coopération culturelle à la culture de la coopération

Le Conseil départemental vise à instaurer une culture de la coopération, en soutenant des projets partagés, en renforçant les partenariats – notamment avec le FRAC Occitanie – et en accompagnant les élus. Il mise aussi sur la mutualisation des ressources et porte une attention particulière aux territoires fragiles.

Axe 2 - Des défis d'aujourd'hui à la construction de demain

Pour accompagner la transition écologique du secteur culturel, le Conseil départemental entend poursuivre les synergies avec la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, soutenir les tiers-lieux innovants et encourager les événements écoresponsables. Le numérique est un levier central dans ce deuxième axe, tant pour l'innovation culturelle que pour toucher les jeunes générations.

Axe 3 - Du droit à la culture aux droits culturels

Le Conseil départemental souhaite renforcer l'inclusion culturelle en élargissant l'accès aux équipements adaptés et en valorisant la diversité des identités. Les habitants seront impliqués dans la programmation, avec des expérimentations innovantes menées, entre autres, avec les étudiants du Master Design innovation société de l'université de Nîmes. Une attention particulière sera portée à l'égalité femmes-hommes, à la lutte contre les stéréotypes et à la création de projets croisant culture et lien social.

Une politique culturelle en plein essor

Le budget culture connaît une hausse significative : + 25 % entre 2019 et 2024, pour atteindre 3,16 M€. Ce soutien accru s'est traduit par :

- Une hausse du nombre de projets soutenus (+ 27 dossiers, soit 384 dossiers au total sur 2024)
- 87 festivals accompagnés en 2024 (contre 63 en 2020),
- Un triplement du soutien financier aux tiers-lieux,
- Un renforcement des aides aux lieux conventionnés,
- Une progression de 140 % des financements aux établissements d'enseignement artistique en 4 ans, grâce à un schéma spécifique adopté en 2023.

Zoom sur les dispositifs phares

- Une convention de développement culturel avec la DRAC,
- Quatre conventions d'éducation artistique et culturelle avec l'Éducation nationale et des intercommunalités,
- Des bourses pour les arts visuels,
- Des aides à l'équipement pour les lieux d'exposition,
- Et un programme "Artistes au collège" renforcé, avec des parcours labellisés pour les jeunes.

Rapport CD n°601 - Adoption de la phase II du Schéma départemental de la culture 2024-2028

Exposition "Ici d'Ailleurs Opus II - Entre cour et jardin" au château d'Assas - Le Vigan

Exposition "Chroniques sportives" aux Archives départementales

Lecture publique : le Conseil départemental mise sur l'innovation et le lien social

Le nouveau Schéma de la lecture publique, adopté pour la période 2025-2028, s'inscrit dans une démarche globale et transversale, en harmonie avec les schémas des solidarités sociales, de la culture, des enseignements et pratiques artistiques, de l'économie sociale et solidaire, des sports et du tourisme, des loisirs et de l'attractivité.
Le Conseil départemental met à disposition des Gardoises et des Gardois une offre de lecture publique diversifiée et accessible à travers ses 5 Unités territoriales de lecture publique. Ces unités proposent un service itinérant innovant, enrichi de collections variées et soutenu par des outils tels que le Click and Collect et un réseau de bibliobus, permettant une diffusion adaptée aux besoins de tous.
Pour accompagner cette offre, des formations régulières et ciblées sont organisées, ayant permis de former 1 242 professionnels, entre 2017 et 2023, dans la gestion des bibliothèques, garantissant ainsi un personnel qualifié et compétent.
Ce Schéma de la lecture publique repose sur quatre axes stratégiques qui visent à renforcer la mise en réseau des bibliothèques départementales tout en les positionnant comme étant indispensables au dynamisme local.
Ces bibliothèques deviennent ainsi de véritables laboratoires d'innovation, soutenus par une ingénierie au bénéfice de toutes et tous.

Axe 1 - Moderniser les bibliothèques

Les bibliothèques évoluent pour mieux répondre aux usages actuels. Les lieux se transforment, les collections – y compris numériques – s'élargissent et de nouveaux services sont introduits.

Axe 2 - Développer la médiation

Accéder à la lecture, c'est aussi savoir y entrer. C'est pourquoi la Direction du livre et de la lecture (DLL) met en œuvre des formations, des outils variés et des actions de promotion afin que chaque bibliothèque devienne un lieu d'accompagnement et de découverte du public, quels que soient l'âge ou le parcours de vie.

Forum des animations : des idées d'actions pour dynamiser les bibliothèques, aux Archives départementales

Journée de la Lecture Publique : échanges autour de la lecture dès la petite enfance, aux Archives départementales

Axe 3 - Créer des lieux de sociabilité

Les bibliothèques deviennent des espaces d'accueil, de dialogue et d'inclusion. Qu'il s'agisse de lutter contre l'illettrisme, de mieux accueillir les publics en situation de fragilité, ou simplement de favoriser la convivialité.

Axe 4 - Inscrire les bibliothèques dans la vie culturelle locale

Pleinement intégrées à la vie des communes, les bibliothèques soutiennent la création locale, accueillent des événements, stimulent la réflexion citoyenne. Elles deviennent des plateformes de débats, d'échanges et d'expériences culturelles partagées, au cœur des territoires.

La lecture publique en chiffres (2017-2023)

- 199 bibliothèques accompagnées
- 168 820 livres, 14 069 DVD, 4 897 livres numériques
- 1 242 professionnels formés
- 118 088 documents prêtés en 2023
- 1,26 M€ d'aides à la modernisation des bâtiments
- Services innovants : Click & collect, bibliobus, actions culturelles phares (Contes en balade, concours D'Encre et de Gard...)

25 M€ individualisés au profit de tous les acteurs gardois

Comme annoncé et voté par l'Assemblée départementale gardoise, en janvier dernier, lors du budget primitif (BP) 2025, toutes les politiques menées dans nos compétences obligatoires et non obligatoires ont été maintenues voire amplifiées.

Lors de cette nouvelle séance plénière, 25 M€ de crédits ont été individualisés au profit des associations, organismes, partenaires gardois, notamment dans les domaines des sports et de la culture.

Pour rappel, les crédits votés au budget primitif, pour être attribués aux bénéficiaires, doivent être individualisés pour être votés par l'Assemblée délibérante.

Ainsi chaque bénéficiaire doit être identifié, le montant et l'objet de sa subvention précisés.

Les subventions, contributions ou dotations votées lors de cette séance se répartissent selon les 3 objectifs suivants :

OBJECTIF 1 :
Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin
11 M€

ACCOMPAGNER LES CHOIX DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES ET FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES

1,6 M€
sur 230,8 M€ votés au BP 2025

MENER UNE POLITIQUE D'INSERTION AU SERVICE DE L'EMPLOI

2 M€
sur 196 M€ votés au BP 2025

FAIRE DU LOGEMENT UNE PRIORITÉ

514 649 €
sur 9,3 M€ votés au BP 2025

SOUTENIR L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI

83 520 €
sur 820 000 € votés au BP 2025

AIDER LES PLUS VULNÉRABLES

283 248 €
sur 2,6 M€ votés au BP 2025

SOUTENIR LES PARENTS ET LES ENFANTS DE LA NAISSANCE À L'ADOLESCENCE

240 600 €
sur 96,2 M€ votés au BP 2025

FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES JEUNES

5 M€
sur 40,1 M€ votés au BP 2025

GARANTIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

64 163 €
sur 220 000 M€ votés au BP 2025

OBJECTIF 2 :
Protéger notre santé et notre qualité du vie
12 M€

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DURABLE POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

38 000 €
sur 670 000€ votés au BP 2025

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2,1 M€
sur 22,8 M€ votés au BP 2025

DÉVELOPPER LA LECTURE PUBLIQUE SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

16 675 €
sur 300 000 € votés au BP 2025

CONSTRUIRE UNE DESTINATION TOURISTIQUE D'EXCEPTION

74 500 €
sur 3,3 M€ votés au BP 2025

AMÉNAGER LE TERRITOIRE EN SOUTENANT LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

5,6 M€
sur 9,2 M€ votés au BP 2025

FAIRE DU SPORT LA CLÉ DE L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN

327 360 €
sur 3,8 M€ votés au BP 2025

MILITER POUR LA CULTURE POUR TOUS

366 330 €
sur 5,8 M€ votés au BP 2025

AGIR POUR LUTTER CONTRE LES RISQUES

2,1 M€
sur 75,2 M€ votés au BP 2025

S'ENGAGER POUR LA SANTÉ ET LES SOINS PARTOUT ET POUR TOUS

166 640 €
sur 2,2 M€ votés au BP 2025

OBJECTIF 3 :
Relier les personnes et les territoires
2 M€

IMPULSER UNE POLITIQUE DE LA VILLE SOLIDAIRE ET SOUTENIR UNE VIE ASSOCIATIVE LOCALE

585 750 €
sur 9,1 M€ votés au BP 2025

MIEUX CIRCULER ET SE DÉPLACER

1,5 M€
sur 42,3 M€ votés au BP 2025

NOTES

NOTES

Hôtel du Département
3, Rue Guillemette
30044 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 76

GARD.FR